

UCommission Gatineau, Ville en santé

PROCÈS-VERBAL

1^{ère} séance 2023 – 19 janvier 2023 – 9 h 20 à 11 h 24

Vidéoconférence - ZOOM

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin, président

Steve Moran, vice-président

Denis Girouard, membre

Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais

Cédric Tessier, Centraide Outaouais

Karine Parker, Office d'habitation de l'Outaouais

Jeneviève Caron, Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Nicolas Heidecker, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Nadine Peterson, Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Secrétaire

Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités – SLSDC

Personne-ressource

Myriam Houde – Service de police de la Ville de Gatineau

Ressources internes

Sébastien Vallée – Directeur – SLSDC

Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – SLSDC

Mychelle Vaive – Chef de service – Planification et développement des communautés – SLSDC

Patrick Campeau – Chef de section – Développement des communautés – SLSDC

Josée Marcil – Agente de développement social et communautaire - SLSDC

Shauna-Louise Cameron - Agente de développement social et communautaire - SLSDC

ABSENCES :

Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais

Martin St-Jean, Cégep de l'Outaouais

Sylvie Lafontaine, Direction de la santé publique

La séance débute à 9 h 20.

1. Mot de bienvenue

Louis Sabourin souhaite la bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants sont ajoutés au varia à la demande de Louis Sabourin :

- Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive
- Ajout du Point 6 - Suivi de dossier :Recommandations de la Commission en lien avec la demande du Collectif Santé sans produit parfumé

Il est proposé par Natalie St-Amour

Appuyé par Karine Parker

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout des sujets.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 8 décembre 2022

Aucun suivi.

4. Période de questions citoyennes

Aucune question n'est adressée à la Commission.

5. Tour de table des partenaires

Il est mentionné par Cédric Tessier qu'un fonds de relance, au montant de 400 millions, est disponible pour aider les organismes de bienfaisance et sans but lucratif à acquérir les outils dont ils ont besoin pour s'adapter et se moderniser aux défis auxquels est confronté ce secteur à la suite de la pandémie.

Ces derniers ont jusqu'au 21 février prochain pour déposer une demande.

6. Suivi de dossier : Recommandations de la Commission en lien avec la demande du Collectif Santé sans produit parfumé

Monsieur Sabourin fait la lecture des recommandations suivantes discutées et convenues entre les membres lors de la séance huis clos.

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande citoyenne adressée à la séance du 18 octobre 2018, la Commission Gatineau, Ville en santé a demandé à la Direction de santé publique de venir présenter l'avis de l'Institut national de santé publique du Québec, en lien avec l'hypersensibilité chimique, avant de prendre position;

CONSIDÉRANT QUE le Collectif sans parfum et sans fragrance s'est adressé à la Commission Gatineau, Ville en santé lors de sa séance du 22 septembre 2022 afin que la Ville de Gatineau agisse comme leader, au Québec, en instaurant de nouvelles normes quant au choix des produits nettoyants et de désinfection dans certaines infrastructures sur le territoire de la ville ainsi que dans les transports en commun et adaptés;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a été saisie des résultats sommaires de l'avis sur le syndrome de sensibilité chimique multiple émis par l'Institut national de santé publique du Québec lors de sa séance du 22 septembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a l'opportunité d'agir comme leader au Québec en matière de sensibilisation sur l'incidence des odeurs de parfum ou de produits parfumés sur la qualité de vie de certaines personnes de sa communauté;

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

- d'évaluer la pertinence que la Ville de Gatineau se dote d'une directive interne pour sensibiliser les employés municipaux qui travaillent directement auprès des citoyens aux effets des odeurs de parfum ou de produits parfumés pour certaines personnes de sa communauté;
- d'évaluer la possibilité d'installer des affiches de sensibilisation dans les infrastructures publiques de la Ville et des partenaires intéressés à participer afin de sensibiliser les citoyens aux effets des odeurs de parfum ou de produits parfumés pour certaines personnes de sa communauté;
- d'évaluer la possibilité de revoir les critères et les exigences du Service de l'approvisionnement de la Ville en lien avec l'achat de produits ménagers sans parfum et sans fragrance;
- de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'évaluer la possibilité de soutenir la mise en place d'une clinique de médecine du travail et de l'environnement en Outaouais, similaire à celle opérée par le CHUM et composée d'une équipe de médecins spécialisés dans le domaine.

Madame Langevin propose de ramener la troisième recommandation au point 1 car elle mentionne que le plus grand obstacle vécu par les personnes qui vivent avec une hypersensibilité sont les produits de nettoyage et de désinfection parfumés utilisés pour nettoyer le plancher.

Louis Sabourin accepte cette proposition.

Steve Moran ajoute qu'il souhaite que le conseil municipal entérine ces recommandations afin que la Ville de Gatineau puisse agir comme leader dans ce domaine.

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande, à l'unanimité, au conseil municipal :

CGVS-2023-04

- d'évaluer la possibilité de revoir les critères et les exigences de la Ville en lien avec l'achat de produits ménagers sans parfum et sans fragrance.

CGVS-2023-05

- d'évaluer la pertinence que la Ville de Gatineau se dote d'une directive interne pour sensibiliser les employés municipaux qui travaillent directement auprès des citoyens aux effets des odeurs de parfum ou de produits parfumés pour certaines personnes de sa communauté.

CGVS-2023-06

- d'évaluer la possibilité d'installer des affiches de sensibilisation dans les infrastructures publiques de la Ville et des partenaires intéressés à participer afin de sensibiliser les citoyens aux effets des odeurs de parfum ou de produits parfumés pour certaines personnes de sa communauté;

CGVS-2023-07

- de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'évaluer la possibilité de soutenir la mise en place d'une clinique de médecine du travail et de l'environnement en Outaouais, similaire à celle opérée par le CHUM, et composée d'une équipe de médecins spécialisés dans le domaine.

7. Suivi de dossier : Démarche pour l'élaboration du portrait en itinérance à Gatineau

Mychelle Vaive présente la démarche proposée pour l'élaboration du portrait en itinérance à Gatineau, afin que les acteurs interpellés puissent avoir une compréhension commune des enjeux, un portrait des nouvelles réalités de l'itinérance permettant de mieux adapter les réponses aux besoins ainsi que de mettre en commun les projets de développement et à développer pour favoriser une complémentarité dans l'offre de service. Une ressource sera embauchée et un comité de pilotage sera mis sur pied. Elle fait également part des prochaines étapes.

Il est mentionné que le comité de pilotage débutera ses travaux et proposera un échéancier. Les membres font part de l'importance de ce portrait et de l'urgence d'agir. Certains ajoutent l'importance de consulter et d'impliquer également les organismes communautaires, incluant ceux membres de la TROCAO. D'autres soulèvent l'importance d'identifier un porteur afin de favoriser la mise à jour du portrait, de s'assurer d'un financement ponctuel et récurrent ainsi que des actions concertées.

8. Présentation : Plan d'action municipal pour le développement d'un système alimentaire durable

Les objectifs de la présentation sont les suivants :

- Présenter le plan d'action municipal du système alimentaire durable suite aux commentaires de la Commission et du Comité consultatif agricole;
- Obtenir une recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé.

Madame Vaive présente les modifications apportées au plan d'action suite aux commentaires des membres de la Commission Gatineau, Ville en santé et du Comité consultatif agricole.

Le conseil municipal sera saisi du plan d'action lors d'un comité plénier au printemps pour son adoption.

Les membres saluent cette initiative et les travaux du comité.

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

CGVS-2023-02

- d'adopter le plan d'action municipal 2023-2025 pour le développement d'un système alimentaire durable.

Il est proposé par monsieur Cédric Tessier

Appuyé par monsieur Denis Girouard

Adoptée

Pause de 10 h 32 à 10 h 43

9. Présentation : Stratégies de déploiement du Plan d'action intégré Familles, personnes âgées et personnes handicapées

L'objectif est de présenter les stratégies de déploiement du nouveau Plan d'action intégré 2022-2026 – Familles, âgés et personnes handicapées. Mesdames Shauna-Louise Cameron et Josée Marcil font part des réflexions du comité de pilotage ainsi que des deux projets en cours qui concerne plus particulièrement les membres de la Commission :

- Stratégie de communication pour le lancement du PAI et promotion des initiatives municipales ;
- Développement d'outils de sensibilisation pour bien connaître et améliorer l'accessibilité.

En somme, plusieurs membres manifestent leur intérêt à contribuer et promouvoir les projets et saluent le travail amorcé.

Monsieur Sabourin mentionne qu'il souhaite entamer des démarches afin de voir la possibilité d'ajouter un représentant d'organisme qui travaille avec les personnes handicapées à la Commission Gatineau, Ville en santé considérant le rôle de la Commission en lien avec le PAI.

10. Tenues des séances

Monsieur Sabourin informe les membres que la prochaine séance sera tenue en présentiel et que l'administration nous informera sous peu sur la possibilité de tenir les séances en mode hybride.

11. Varia

Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Louis Sabourin informe les membres que le 13 mars se tiendra la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive, initiée par le Mouvement Santé mentale Québec, et suggère aux membres la recommandation suivante :

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré.es;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé a pour mandat d'assurer une vigie continue sur les enjeux concernant la qualité de vie de la population et a pour objectif d'agir sur la santé physique et sociale des citoyens.nes sur le territoire de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé croit à l'importance de promotion de la santé mentale positive qui a pour effet d'accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et de favoriser la résilience :

CGVS-2023-03

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal de proclamer le 13 mars 2023, la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et d'inviter les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème CRÉER DES LIENS et être bien entouré.es et de s'engager à faire connaître les outils de la Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2023.

Il est proposé par Denis Girouard

Appuyé par Nathalie St-Amour

Adoptée

12. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé prévue le 23 février 2023 sera reportée. Les membres recevront des suggestions de dates prochainement.

Cédric Tessier en profite pour informer les membres que cette séance est la dernière auquel il assistera puisque le poste à la direction générale de Centraide sera pourvu d'ici la fin du mois de février.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 24.

Il est proposé par Nathalie St-Amour

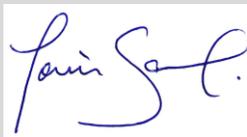
Appuyé par Steve Moran

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN



COORDONNATRICE
ANICK FORTIN